



MOBILIER NATIONAL

UN CONCOURS POUR LA DENTELLE

OUVERT À TOUS LES ORNAIS

À l'occasion des 10 ans de l'inscription du savoir-faire de la *dentelle au point d'Alençon* au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, le Mobilier national, la Ville et la Communauté Urbaine d'Alençon organisent un *concours inédit* visant à la création d'une *œuvre originale en vue de sa transposition en dentelle*.

Retrouvez toutes les informations et le règlement complet du concours sur <https://museedentelle.cu-alencon.fr>

Suivez-nous sur
mobiliernational.culture.gouv.fr



#ModerneDepuisDesLustres



“UNE ŒUVRE D'ART POUR FÊTER LA DENTELLE D'ALENÇON”

Du 30 mars au 30 juillet 2021

Réalisez une œuvre graphique originale (dessin, peinture, maquette...), sans contrainte de format ni de support, qui puisse être transposée en une œuvre de dentelle au point d'Alençon.

Envoyez ou déposez votre oeuvre au plus tard le vendredi 30 juillet, au musée des Beaux-arts et de la Dentelle, avec une notice de présentation, un cv, un acte de naissance ou une attestation de résidence dans l'Orne.

**Concours ouvert à tous les artistes,
professionnels ou amateurs,
natifs du département de l'Orne
ou résidant dans le département de l'Orne en 2021**

L'artiste dont l'œuvre sera retenue par le jury se verra proposer un contrat d'acquisition pour un montant forfaitaire de 4 000 €.

Renseignement auprès de la conservatrice du musée des Beaux-arts et de la Dentelle d'Alençon : johanna.mauboussin@ville-alencon.fr
ou de la cheffe de l'atelier-conservatoire de dentelle d'Alençon
valerie.durand@culture.gouv.fr

